

Je mets en doute la déclaration du député d'Edmonton-Ouest selon laquelle il y a aujourd'hui dans nos universités un trop grand nombre de personnes qui n'ont pas les capacités intellectuelles nécessaires pour accéder à une instruction supérieure. Les normes deviennent plus élevées, ce qui a automatiquement éliminé un grand nombre de gens. Cependant, à supposer qu'un tel problème existe, les universités peuvent le résoudre à n'importe quel moment en rendant plus difficiles les conditions d'entrée.

L'autre jour, mon collègue le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a cité les chiffres rassemblés par l'Union canadienne des étudiants canadiens dont vient de parler le ministre sans portefeuille (M. Turner). Le député d'Edmonton-Ouest a critiqué ces chiffres. Selon lui, ils ne disent pas toute la vérité. Il reste vrai que les classes de personnes aux revenus les plus élevés comptent un plus grand nombre d'enfants dans les universités que les classes moins favorisées. Le principe fondamental tient toujours. L'étudiant de famille pauvre éprouve plus de difficultés. Nous essayons actuellement de donner à tous les Canadiens des chances égales, et je crois que les chiffres présentés par l'Union canadienne des étudiants sont valables. Nous devrions les examiner de très près. N'en déplaise au député d'Edmonton-Ouest, bon nombre de personnes ont du mal à fréquenter l'université, car il est difficile de se procurer l'argent nécessaire. Les étudiants ne peuvent pas toujours trouver à s'employer durant l'été, du moins aux taux de salaires qui leur fourniront les sommes nécessaires pour entrer à l'université.

• (4.00 p.m.)

L'honorable député a déclaré qu'il y a, dans notre pays, des bourses d'entretien et des bourses d'étude qui ne trouvent pas preneurs. C'est peut-être vrai. Mais admettons qu'un grand nombre de ces bourses soient réservées à des gens dont les capacités sont peut-être supérieures. Je suis davantage préoccupé par l'étudiant moyen, qui n'obtient peut-être pas de hautes distinctions intellectuelles, mais forme la majorité des juristes, des médecins et des enseignants, par exemple. Il y a toutes sortes de gens de cette catégorie, capables de fréquenter l'université, mais non pas de remporter des prix universitaires. Ce sont des gens dont les familles disposent de revenus se montant à \$7000, \$6000 \$5000 ou moins, et qui ont actuellement des difficultés à entrer dans les universités canadiennes.

On nous a rappelé maintes fois que nous ne pouvons nous permettre de gaspiller les talents de ceux qui peuvent faire des études

[M. Prittie.]

universitaires et professionnelles. C'est pourquoi nous avons non seulement une caisse de prêts aux étudiants mais aussi un programme de bourses d'entretien du genre qui permet d'aider tout étudiant apte à faire des études universitaires.

Le député d'Edmonton-Ouest prétend aussi que l'aide est mal répartie, que nous devrions donner plus d'aide financière à la construction d'universités et la nomination de professeurs. Ce n'est que trop vrai, mais encore là, c'est la vieille question des priorités. N'ayons pas d'assurance-hospitalisation avant d'avoir assez d'hôpitaux et d'infirmières. N'ayons pas de programme d'assurance frais médicaux avant d'avoir assez de médecins. Dans ce genre de situation, nous n'en aurons jamais assez, et si nous attendons qu'il y en ait, nous n'agissons jamais. Il nous faut aller de l'avant sur tous les fronts à la fois. Si nous attendons que toutes les universités disposent du personnel et des locaux suffisants pour dire que nous pouvons maintenant donner un enseignement gratuit, si c'est le terme que vous voulez employer, nous ne n'y parviendrons jamais. De même, si nous attendons d'avoir assez de médecins au pays, nous n'aurons jamais l'assurance frais médicaux.

Le discours du député d'Edmonton-Ouest m'a donné l'impression générale d'un bon discours conservateur, comme on n'en entend pas toujours de la part des membres du parti; mais je passerai maintenant à mes propres remarques.

Une voix: Nous exprimons notre opinion.

M. Prittie: Je voulais dire que le parti conservateur compte des tenants de différentes opinions politiques; mais le député a vraiment prononcé un discours d'inspiration conservatrice, et je l'en félicite.

Le ministre d'État (M. Turner) se préoccupait de la mobilité des étudiants au Canada, et je m'en préoccupe aussi. J'ai relu le débat de 1964, lors de la présentation initiale de cette mesure; j'avais alors regretté la nécessité de contingentements provinciaux. Il me semble que l'instruction supérieure au Canada a véritablement un caractère interprovincial. J'imagine que l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa comptent des étudiants de toutes les provinces du pays. L'Université d'Alberta accueille certainement des étudiants de toutes les régions du Canada. Il le faut, puisque nos universités se spécialisent. Il nous en coûterait bien plus qu'aujourd'hui pour l'enseignement supérieur si chacune de nos universités tentait de posséder tous les genres